



# 117



SNUipp65 BP 841 65008 Tarbes Cedex  
Siège : école Jules Ferry 5 Rue André Breyer à Tarbes  
Tel : 05 62 34 90 54 Fax : 05 62 34 91 06  
Email : [snu65@snuipp.fr](mailto:snu65@snuipp.fr) Site : <http://65.snuipp.fr/>

C'est décidé, cette année je me syndique au SNUipp65 : <http://65.snuipp.fr/spip.php?article59>

## Urgent : à communiquer à toutes les personnes concernées par le 80 %

Concernant le 80 % annualisé, l'administration a fait savoir que l'obligation d'annualisation ne concernera pas les collègues qui renouvellent leur demande de temps partiel de droit par « tacite reconduction » dans la limite des 3 années consécutives réglementaires. Ils continueront à bénéficier d'un 80 % hebdomadaire.

Cette obligation concernera uniquement les collègues qui font leur première demande pour l'année scolaire 2012 ou qui refont une demande à échéance des trois années.

Il est regrettable que cette disposition légitime ne soit pas mentionnée dans la circulaire départementale mais mieux vaut tard que jamais ...

Cordialement

Roselyne Bergé-Sarthou



Le service public d'éducation, nos métiers,  
on les aime, **ensemble** on les défend !

